



- Utilisez ce formulaire pour demander un ajustement (une modification) à un T3RET, T3 Déclaration de renseignements et de revenus des fiduciaires, ou à un T3-RCA, Convention de retraite (CR) Déclaration de l'Impôt de la Partie XI.3
- Pour savoir comment remplir ce formulaire, allez à la page 2.
- Envoyez le formulaire rempli au centre fiscal applicable indiqué à la page 2. Vous pouvez aussi envoyer le formulaire par voie électronique, au moyen de Mon dossier ou de Représenter un client.

<input type="checkbox"/> Pour classement N'inscrivez rien ici.	
N° de repère	Date de la mesure
<input type="checkbox"/> Accusé de réception	<input type="checkbox"/> Code de suspension
Année Mois Jour 	
Répartiteur	Date
Réviseur	Date

A. Identification

Numéro de compte de fiducie T -	Demande de redressement visant l'année d'imposition (Remplissez un formulaire distinct pour chaque année d'imposition.)	Année Mois Jour	Année Mois Jour
Nom de la fiducie ou de la convention de retraite (en lettres moulées)		du au	
Nom du fiduciaire, exécuteur testamentaire, liquidateur, administrateur ou dépositaire (en lettres moulées)			
Adresse <input type="checkbox"/> même adresse que dans la déclaration <input type="checkbox"/> adresse suivante			

B. Autorisation — Remplissez cette section si une personne ou une firme autre que le fiduciaire, l'exécuteur testamentaire, le liquidateur, l'administrateur ou le dépositaire prépare la demande.

Nom et adresse de la personne ou de la firme qui prépare la demande (en lettres moulées)	Une lettre d'autorisation (ou le formulaire AUT-01, Autoriser l'accès par téléphone et par courrier d'un représentant, qui doit permettre l'accès d'affichage et la modification.) Lisez, Comment remplir le formulaire, à la page 2 <input type="checkbox"/> a été soumise précédemment <input type="checkbox"/> est annexée
--	--

C. Description du redressement

À partir de votre copie de la déclaration de revenus et de l'avis de cotisation (ou de nouvelle cotisation) s'y rapportant, indiquez ci-dessous les détails du changement demandé. Si vous avez reçu un avis de cotisation ou de nouvelle cotisation qui indique pour une ligne précise un montant différent de celui qui figure dans la déclaration, inscrivez le montant qui figure sur l'avis. Vous trouverez des renseignements sur les documents justificatifs et un exemple montrant comment remplir cette section à la page 2.

Numéro de la ligne dans la déclaration ou l'annexe	Nom de la ligne dans la déclaration ou l'annexe	Montant précédent	+ -	Montant du redressement	Montant corrigé

Précisions ou explications supplémentaires (Annexez une feuille distincte, s'il y a lieu.)

D. Attestation

J'atteste que les renseignements fournis dans cette déclaration de renseignements et sur tous les feuillets connexes sont exacts et complets.

Date
Signature du fiduciaire ou de la personne autorisée
Numéro de téléphone

Comment remplir le formulaire

Section A – Identification

- Remplissez cette section au complet.

Section B – Autorisation

- Remplissez cette section si vous avez autorisé une personne ou une firme à faire la demande en votre nom.
- Vous devez autoriser l'Agence du revenu du Canada (ARC) à traiter de vos affaires fiscales avec cette personne ou firme en nous envoyant une lettre signée ou le formulaire AUT-01 Autoriser l'accès par téléphone et par courrier d'un représentant. Vous n'avez pas à présenter de lettre ou le formulaire AUT-01 s'il y a déjà une autorisation au dossier.

Remarque : Vous pouvez obtenir le formulaire AUT-01 à n'importe quel bureau de l'ARC ou sur notre site Web en allant à canada.ca/arc-formulaires ou en composant le 1-800-959-7383. Le numéro 1-800 fonctionne seulement pour les résidents des États-Unis ou du Canada.

Section C – Description du redressement

- Veuillez donner les détails de chaque changement demandé (vous n'avez pas à recalculer le montant de l'impôt).
- Indiquez toute perte (par exemple, une perte d'entreprise) entre parenthèses.
- Si vous modifiez un montant (comme dans l'exemple ci-dessous) pour lequel vous n'aviez pas fourni de pièces justificatives auparavant, vous devez maintenant fournir les pièces qui justifient la totalité du montant corrigé.
- Vous devez joindre les reçus, les annexes et les autres documents pertinents à la demande. Autrement, nous pourrions devoir retarder le traitement de votre demande.
- Si le redressement demandé modifie le revenu attribué à un bénéficiaire, vous devez envoyer des feuillets T3 modifiés et un sommaire T3 avec votre demande.
- N'utilisez pas ce formulaire pour demander une modification de l'année d'imposition de la fiducie. Vous devez présenter cette demande par écrit à votre bureau des services fiscaux local. Pour en savoir plus sur les modifications à l'année d'imposition, allez à canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/administrateurs-fiducies/changement-fin-exercice-fiducie.
- Pour mieux connaître les règles et les politiques de l'ARC sur l'établissement de nouvelles cotisations, consultez le guide T4013, T3 – Guide des fiducies et le guide T4041, Guide des conventions de retraite que vous obtiendrez à canada.ca/arc-formulaires ou pour les résidents du Canada ou des États-Unis en composant le 1-800-959-7383.
- **Voici un exemple illustrant la façon de remplir cette section.**

Marie produit une déclaration de fiducie et elle y inscrit les renseignements suivants :

Revenus de placements 28 600 \$ Autres déductions 500 \$

Après avoir reçu un avis de cotisation, Marie a reçu un autre feuillet T5. Il indiquait un revenu d'intérêt de 200 \$.

Elle a aussi obtenu un reçu de 220 \$ pour des frais comptables. Voici comment Marie doit remplir la section C pour demander un redressement de la déclaration T3 :

Numéro de la ligne dans la déclaration ou l'annexe	Nom de la ligne dans la déclaration ou l'annexe	Montant précédent	+ –	Montant de redressement	Montant corrigé
5	Autres revenus de placements	28 600	+	200	28 800
40	Autres déductions	500	+	220	720

Remarque : Même si Marie n'a pas envoyé les reçus pour la déduction initiale de 500 \$, elle doit maintenant les envoyer, ainsi que le feuillet T5 et le reçu pour les frais comptables.

Section D – Attestation

- Vous ou votre représentant autorisé devez signer et dater la demande de redressement de la déclaration.

Où envoyer votre formulaire rempli

Vous pouvez envoyer votre formulaire par voie électronique au moyen de l'un des deux portails sécurisés de l'Agence du revenu du Canada: Mon dossier et Représenter un client. Pour avoir accès à la fonction Soumettre des documents, le contribuable doit ouvrir une session dans le portail Mon dossier en utilisant son numéro d'assurance sociale. Les préparateurs de déclarations de revenus et les représentants autorisés doivent ouvrir une session dans Représenter un client. Une fois la session ouverte, sélectionnez « Soumettre des documents » Une liste de sélection s'affichera dans laquelle vous devez sélectionner « Demander un redressement T3 (formulaire T3ADJ) ».

Vous pouvez également envoyer ce votre formulaire et tous les documents justificatifs, le cas échéant, au centre fiscal qui sert votre région aux adresses suivantes :

Fiducies résidentes du Canada

Si la fiducie réside au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique, aux Territoires du Nord-Ouest, au Yukon, au Nunavut, à Hamilton (Ontario) et ses environs, à Kitchener-Waterloo (Ontario) et leurs environs, à Laval (Québec) et ses environs, à Montréal (Québec) et ses environs et à Sherbrooke (Québec) et ses environs.

Centre fiscal de Winnipeg

Programme des déclarations T3
CP 14003, succursale Main
Winnipeg MB R3C 0N8

Fiducies non-résidentes ou réputées résidentes

Centre fiscal de Winnipeg

Programme des déclarations T3
CP 14003, succursale Main
Winnipeg MB R3C 0N8

Si la fiducie réside au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador, ou à tout autre endroit en Ontario ou au Québec qui ne fait pas partie de la liste pour le centre fiscal de Winnipeg.

Centre fiscal de Sudbury

Programme des déclarations T3
1050, avenue Notre Dame
Sudbury ON P3A 6C2

Fiducies de convention de retraite

Unité CR

Centre fiscal de Winnipeg
Programme des déclarations T3
CP 14003, succursale Main
Winnipeg MB R3C 0N8

Les renseignements personnels (y compris le NAS) sont recueillis aux fins de l'administration ou de l'application de la Loi de l'impôt sur le revenu et des programmes et activités connexes incluant l'administration de l'impôt, des prestations, la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements recueillis peuvent être utilisés et communiqués aux fins d'autres lois fédérales qui prévoient l'imposition et la perception d'un impôt, d'une taxe ou d'un droit. Ils peuvent aussi être communiqués à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou étrangère dans la mesure où le droit l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Les particuliers ont le droit, selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, d'accéder à leurs renseignements personnels, de demander une correction ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement des renseignements personnels des particuliers. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 015 sur Info Source en allant à canada.ca/arc-info-source.